

## PUBLIC

- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Professionnels de l'expertise
- Personnes en recherche de nouvelles compétences
- Salariés
- Dirigeants
- Indépendants
- Étudiants
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Professionnels de l'immobilier
- Profession juridique
- Professionnels du bâtiment Promoteurs
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Architectes
- Ingénieurs et techniciens de bureau d'études

## MODALITÉS



DISTANCIEL



THÉORIE



PRATIQUE



ÉVALUATION



CERTIFICAT



ÉMARGEMENT  
(en présentiel)

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation (en présentiel).
- Documents supports de formation projetés.
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz en salle

## PRÉ-REQUIS



Savoir lire  
le français



Savoir écrire  
français



Comprendre et  
analyser des  
documents  
techniques



Posséder un  
ordinateur et  
une connexion  
internet  
(minimum 3Mbps)

## MOYENS D'ÉVALUATION

- Test d'évaluation des compétences
- QCM
- Attestation de fin de formation
- Étude de cas

## FORMATION

# La Copropriété

## PROGRAMME

Le Centre de Formation De l'Expertise propose une formation dispensée par l'expert en bâtiment Geoffrey REISER. Cette formation complète et accessible a pour objectif de former les futurs experts en abordant les bases et les aspects avancés de la copropriété.

Elle est structurée en plusieurs modules pour permettre un apprentissage progressif et en profondeur. Cette formation est spécialement conçue en ligne (e-learning), utilisant divers outils numériques. Ainsi, vous pouvez la suivre sans aucune restriction géographique, ce qui la rend très accessible.

- La copropriété – les fondamentaux
- La copropriété – notions approfondies

### Objectifs de la formation :

- Compréhension du régime de copropriété et ses principes et de son fonctionnement.
- Apprendre les bases juridiques, les droits et les obligations des copropriétaires, ainsi que les règles de gestion et d'administration d'un immeuble en copropriété.
- Connaissance des lois et réglementations relatives à la copropriété.
- Appréhender la gestion financière de la copropriété
- Comprendre les budgets, les provisions, les appels de fonds, les charges communes et les dépenses liées à l'entretien et à la réparation des parties communes de l'immeuble.
- S'instruire sur les processus de prise de décision, les assemblées générales, les conseils syndicaux, les règles de vote, les obligations légales du syndic, la tenue des registres, la gestion des contrats et des prestataires de services...
- Gestion des conflits potentiels et résolution des problèmes
- Maintenance et entretien de l'immeuble : connaissances des obligations d'entretien et de maintenance de l'immeuble en copropriété
- Sensibilisation à la réglementation environnementale et énergétique applicable à la copropriété.

### Compétences visées :

- Assimiler les techniques de gestion des conflits, de communication efficace, de médiation et de résolution des problèmes pour favoriser un climat harmonieux entre les copropriétaires et pour gérer les éventuelles situations de litiges.



CDFE - 1 Bd Jacques Albert

66200 ELNE



**Distanciel :**

e-Learning : 4 heures

**Formateur :** Geoffrey REISER